

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**en date du 06 mai 2021**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 06 mai 2021, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, Mme Christelle PLANCHENAULT, M. Roger GODIN, Mme Christine COMMERE, M. Pascal POIRIER, Mme Pascale MARAQUIN, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, M. Jonathan LEBOURDAIS, et M. Joël PLANCHENAULT.

Absent excusé : M. Benjamin GAUTIER (donne pouvoir à M. Jonathan LEBOURDAIS)

Secrétaire de séance : Mme Christelle PLANCHENAULT

Nbre de membres : 13
Présents : 12
Absent(es) excusé(es) : 1
Pouvoir : 1
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Réorganisation du secrétariat de mairie
- Elections départementales de juin
- Affaire Landré : décision du tribunal administratif de Nantes
- Enquête sécurité routière
- Devis équipement agents techniques
- Devis abonnement pour le fonctionnement du panneau lumineux
- Notification de subventions

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Bons seniors : bilan
- Petite enfance : reprise des animations du RAM
- Enfance : validation de la plaquette d'été
- Jeunesse : démarrage de l'animation et perspectives
- Service civique : fin de la mission de Cacilia Jollivet – nouvelle proposition de mission

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Compte-rendu commission travaux du 16 avril 2021
- Devis élagage
- Habitat : Erratum Pinel
- Lotissement de la Paillardière : viabilisation de la parcelle restante
- Enquête PLUI
- Adressage
- Rencontre avec l'adjointe aux travaux de Nuillé-sur-Vicoin
- Proposition de la Jeune Chambre Economique : projet d'études de thermographie

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Compte-rendu réunion « Journée du patrimoine » du 27 avril 2021
- Compte-rendu commission communication du 3 mai 2021

- Passage des Boucles de la Mayenne le 30 mai
  - Le petit local
  - Décision du maintien ou non de la matinée citoyenne (prévue le 4 juin, selon contexte sanitaire, consignes gouvernementales)
- ☞ LAVAL AGGLO :
- Commission plénière mutualisation
  - Feuille de route
  - Conférence des territoires
  - Augmentation de la TEOM
- ☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 01 avril 2021

Le Compte rendu est approuvé avec une observation particulière :

Le Conseil Municipal a demandé à ce qu'un courrier soit envoyé aux associations afin d'évaluer les besoins face à l'incertitude des activités qui sont maintenues ou annulées par rapport à la COVID.

Les subventions ont été votées lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021. Elles seront versées selon le complément d'information en fonction du rapport d'activité sur 2020-2021.

### 1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

#### Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
03/05/2021	Habitation	2 Place Jean de la Fontaine	AD 241	613 M2	Renonciation

#### Devis acceptés :

- ✓ Devis Ets Horticoles ROUILLET Jean-Pierre : 416,24 € pour le fleurissement 2021 ;
- ✓ Devis BREILLON-BERTRON : 224,97 € pour l'achat de 3 casques de protection ;
- ✓ Devis TOMA Connect : 198,00 € pour l'installation d'un pack office sur l'ordinateur du service jeunesse

### 2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

#### Règlement intérieur du Conseil Municipal

*Règlement intérieur du Conseil Municipal en annexe.*

Depuis les élections municipales du 24 mars 2020, les communes de + de 1000 habitants ont l'obligation de mettre en place un règlement intérieur du Conseil Municipal.

Celui-ci reprend les dispositions législatives et réglementaires concernant le fonctionnement interne du conseil municipal. Il a pour but de faciliter l'exercice des droits des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, les membres présents à 1 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour, ont validé le règlement intérieur du Conseil Municipal de MONTIGNÉ-LE-BRILLANT.

Le présent règlement fera l'objet d'une révision ou d'un réajustement au bout d'un trimestre soit en juillet 2021. Une commission sera mise en place pour effectuer un bilan sur son fonctionnement.

DCM 029/MAI/2021

### Réorganisation du secrétariat de la Mairie

#### ➤ **Changement des horaires de travail du poste de l'accueil et d'ouverture au public.**

Le Comité Technique du Centre de Gestion de la Mayenne (CDG53) a donné un avis favorable au changement d'horaire d'ouverture au public, modifiant ainsi les horaires du poste d'accueil de la Mairie.

A compter du 17 mai 2021, les horaires seront répartis comme suit :

☞ Accueil du public (6 jours par semaine) :

- ☞ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 18 h 00 ;
- ☞ Mercredi et samedi matin de 9 h 30 à 12 h 00.

☞ Poste d'accueil :

- ☞ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 45 à 18 h 00 ;
- ☞ 1<sup>er</sup> et 3<sup>ième</sup> mercredi matin de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- ☞ 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.

Ces nouveaux horaires permettront de dégager du temps pour la gestion des dossiers engagés par la même secrétaire.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité des membres présents les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au public et du poste de la secrétaire chargé de l'accueil du public.

DCM 030/MAI/2021

#### ➤ **Suppression du poste de secrétaire de Mairie de Madame Chantal TRIBONDEAU**

Lors du départ à la retraite de Madame Chantal TRIBONDEAU, son poste de secrétaire de Mairie aurait dû être supprimé. L'avis du Comité Technique du CDG53 sera sollicité.

#### ➤ **Démission du poste de secrétaire de Mairie de Madame Sandrine MAINGARD**

M. Gérard TRAVERS, Maire, donne lecture du courrier reçu en Mairie de Madame Sandrine MAINGARD, recrutée suite au départ en retraite de Madame TRIBONDEAU, de son intention de mettre fin au détachement qu'elle avait demandé et par la même occasion de sa démission du poste de secrétaire à la Mairie de MONTIGNÉ-LE-BRILLANT.

Après en avoir informé le Centre de Gestion de la Mayenne, M. Le Maire a accepté la démission de Madame MAINGARD.

L'avis du Comité Technique du CDG 53 sera sollicité pour la suppression du poste de Madame MAINGARD.

### **➤Création d'un poste de secrétaire de Mairie ouvert à un contractuel**

Suite à la démission de Madame Sandrine MAINGARD, une annonce de recrutement sera faite sur « emploi-territorial » du CDG 53. Dans un premier temps, le contrat de la secrétaire actuelle a été renouvelé pour 3 mois.

Afin de permettre de palier à un recrutement infructueux de fonctionnaire, il est nécessaire de prendre une délibération ouvrant le poste à un contractuel selon les conditions fixées par l'article 3-3 2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984

DCM 031/MAI/2021

### **Élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021**

La campagne électorale sera du 18 au 25 juin 2021. Les panneaux d'affichage seront installés en double pour les 2 scrutins (Départementales et Régionales).

La révision des listes électorales doit s'effectuer entre le 27 et le 30 mai 2021. La commission se réunira le jeudi 27 mai 2021 à 18 h 30. Les membres sont chargés de vérifier si la liste est correcte : électeurs radiés – inscrits ou à radier.

Une demande sera faite auprès de Monsieur le Préfet pour déplacer les 2 bureaux de vote nécessaires à ces élections dans la salle du Verger, afin de respecter les normes sanitaires et d'y installer un circuit à sens unique. La présence de 3 personnes à chaque bureau de vote est requise pour chaque créneau de permanence : 2 conseillers municipaux et 1 volontaire selon les dispositions de chacun (la charte de l'Élu dit de se tenir présent pour les votes).

La Préfecture a mis en place, pour celui ou celle qui le souhaite, la possibilité de se faire vacciner en priorité pour la tenue des bureaux de vote. Pour les personnes qui ne seront pas vaccinées, un test de – de 48 heures sera obligatoire.

### **Affaire LANDRÉ : décision du Tribunal Administratif de Nantes**

Monsieur Gérard TRAVERS rappelle brièvement l'accident dont a été victime Monsieur Philippe LANDRE le 10 juillet 2016 lors d'une soirée à la salle des Loisirs. Par la suite, celui-ci avait saisi le Tribunal Administratif de NANTES. Il demandait que la commune lui verse 5000 € en réparation du préjudice subi d'une part et 2000 € en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative (frais engagés pour se défendre : avocat, huissier, timbres...) d'autre part.

Il demandait également que la responsabilité du Maire devait, à titre subsidiaire, être engagée au titre de ses pouvoirs de police qu'il détient selon l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales pour le fait de ne pas avoir posé un grillage et mis des barrières de protection au niveau du contrebas à proximité de la salle des fêtes.

Le dernier jugement a eu lieu le 23 mars 2021 et avait été mis en délibéré.

Le Tribunal Administratif de NANTES a rendu son jugement le 20 avril 2021. Celui-ci a débouté Monsieur LANDRÉ de sa requête. La commune n'aura donc pas à régler les sommes demandées par la victime et la responsabilité du Maire n'est pas engagée.

### Enquête sécurité routière

C'est une proposition du début de mandat qui concernait une réflexion sur l'aménagement de la sécurité routière. Les réunions avec les riverains ont été reportées en raison de la situation sanitaire liée à la COVID.

Il sera proposé de faire une enquête dans le Petit Montignéen., telle une « boîte à idées » de la part de la population pour recueillir toutes les suggestions (bourg et campagne). Chacun pourra exprimer ses requêtes (passages dangereux – chemin à sécuriser pour sa sortie – passage piéton à installer...), ses points à améliorer, ses points de réflexion. Des points ont déjà été recensés : chemin du Coudray – Côte des Mûrs dans le lotissement – sortie de la salle de Loisirs – Rue des Primevères....

Par la même occasion, une enquête « plan canicule » concernant les seniors sera insérée dans le journal.

### Équipement des agents techniques : devis tracteur tondeuse et tondeuse

La commission travaux services techniques propose d'équiper les agents techniques par l'achat d'un tracteur tondeuse.

TONDEUSE	
	Montant HT
Sarl ROMET (neuf)	27 750,00 €
HUBERT AGRI (neuf)	26 860,00 €
Sarl ROMET (démonstration)	20 500,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de la Sarl ROMET (démonstration) d'un montant de 20 500,00 € HT soit 24 600,00 € TTC.

**DCM 032/MAI/2021**

Les frais d'immatriculation du tracteur tondeuse s'élèvent à 68,00 € HT soit 81,60 € TTC.

Il est également proposé de les équiper d'une tondeuse auto-tractée supplémentaire. Un devis de la SA ROMET a été fourni d'un montant de 582,00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide le devis ROMET pour un montant de 582,00 € HT soit 699,00 € TTC.

**DCM 033/MAI/2021**

### Notifications de subventions

Les subventions pour les travaux prévus au budget 2021 ont été notifiées :

☛ DETR candélabres rue des Primevères : 6 938,11 €

- ☞ DSIL clocher : 43 505,35 € (la demande de subvention à la Région va être relancée)
- ☞ Plan de relance départemental : 21 177,00 € (le dossier est accepté mais l'accord de la subvention est en cours d'étude).

### Abonnement fonctionnement panneau lumineux

Un abonnement pour le fonctionnement du panneau lumineux est nécessaire et proposé par LUMIPLAN d'un montant de 240,00 € HT/an.

Le Conseil Municipal valide le devis LUMIPLAN d'un montant de 240,00 € HT.

DCM 034/MAI/2021

## 3- ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

### Seniors

Tous les bons ne sont pas encore retournés : 102 bons sur 134 distribués, cela représente 76% d'utilisation, réparti comme suit :

- ⇒ 29 bons – M. TAFFOREAU
- ⇒ 31 bons – MC GOURMANDISES
- ⇒ 20 bons – AGRIAL
- ⇒ 22 bons – COIFFEUSE

### Enfance

#### Petite enfance

La reprise des animations du RAM avec les 3 communes Nuillé-sur-Vicoïn, Ahuillé et Montigné-le-Brillant est prévue le 17 mai en présentiel avec la mise en place des ateliers sonores. Après ce nouveau confinement, cela va permettre aux assistantes maternelles de se retrouver autour d'une activité commune.

#### Validation des tarifs centres de Loisirs et camps

##### Tarifs des camps et stages été 2021

La commission petite enfance propose les tarifs des centres de Loisirs et camps pour 2021, avec 2% d'augmentation du prix par rapport à 2020 :

En fonction du quotient familial :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€ < QF < 1200 €	Tranche 3 QF > 1200 €
Camp « Petit soigneur »	129.80 €	135.25 €	140.65 €
Camp « Aquatique »	129.80 €	135.25 €	140.65 €
Stages « Equitation »	59.92 €	62.42 €	64.92 €

Bivouac « Découverte »	29.95 €	31.12 €	32.45 €
---------------------------	---------	---------	---------

### **Tarifs accueil de loisirs juillet/août**

(Depuis 2020, mêmes tarifs que les mercredis et les petites vacances)

2020 :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€< QF < 1200 €	Tranche 3 QF >1200 €
Journée	8.27 €	8.72 €	9.07 €
Demi-journée	4.65 €	4.95 €	5.17 €
Supplément sortie ½ journée	+3 €	+3 €	+3 €
Supplément sortie journée ou intervenant extérieur	+ 7 €	+ 7 €	+ 7 €
<b>Repas :</b>			
Enfants Petite Section	3.82 €	3.98 €	4.22 €
Autres enfants	4.24 €	4.41 €	4.68 €

2021 (+2%) :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€< QF < 1200 €	Tranche 3 QF >1200 €
Journée	8.43 €	8.89 €	9.25 €
Demi-journée	4.74 €	5.05 €	5.27 €
Supplément sortie + 50€	+8 €	+8 €	+8 €
Supplément sortie piscine Aquabulle	+ 4 €	+ 4 €	+ 4 €
Supplément intervenant +50€	+ 4 €	+ 4 €	+ 4 €
<b>Repas :</b>			
Enfants Petite Section	3.90 €	4.05 €	4.30 €
Autres enfants	4.32 €	4.50 €	4.77 €

Nouveau dans le règlement intérieur 2020/2021 :

- ✓ Pour toute inscription de moins de 48h (ou après la date butoir pour les vacances), le service sera facturé avec une majoration de 25%.

- ✓ Pour toute désinscription de moins de 48h, le service sera facturé, **sauf sur présentation d'un justificatif.**

En cas de non prévenance, le service sera facturé avec une majoration de 25%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les tarifs des centres de Loisirs et camps pour l'été 2021.

Une enquête est en cours pour identifier les besoins sur la 3eme semaine du mois d'août sur L'Huisserie.

**DCM 035/MAI/2021**

## **Jeunesse**

### **Démarrage de l'animation jeunesse :**

Mickaël GAILLARD a pris son poste le 26 avril pour 1 an. Le service animation jeunesse est ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans.

Le démarrage de l'animation est prévu le mercredi 19 mai en présentiel les mercredis après-midi, les vendredis soir et les samedis après-midi. Dès le samedi 29 mai le théâtre d'improvisation avec l'atelier « La P'tite Compagnie » sera proposé aux jeunes tous les samedis jusqu'au 03 juillet 2021.

Pour l'été :

Un mini camp « kho-lanta » est proposé la première semaine des vacances scolaires couplé d'un camp sportif du 19 au 23 juillet (lieu restant à confirmer). Des après-midi loisirs et 2 soirées par semaine seront également proposées (1 à Ahuillé et 1 à Montigné) en dehors des semaines de camps.

Il n'y aura pas d'ouverture la dernière semaine d'août mais les 3 jours avant la reprise de l'école.

Les inscriptions tant pour l'animation enfance que jeunesse se feront à partir du 30 mai 2021.

Un devis de la « La P'tite Compagnie » d'un montant de 402,00 € a été présenté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis d'un montant de 402,00 € TTC.

**DCM 036/MAI/2021**

### **Validation des camps du service jeunesse :**

La commission Petite Enfance, Jeunesse et Seniors présente les tarifs des camps et le budget pour juillet 2021 :

☞ Tarifs « camps PLOËRMEL du 19 au 23 juillet 2021 » (12/17 ans)

Nomenclature	Coût pour 19 jeunes	Coût pour 1 jeune	Coût pour 2 animateurs
Activités club nautique Ploërmel Brocéliande	1 055,00 €	55,53 €	

Hébergement (camping Merlin l'Enchanteur)	492,00 €	25,90 €	41,60 €
Location minibus	961,60 €	50,61 €	
Essence minibus	100,00 €	5,26 €	
Alimentation	665,00 €	35,00 €	70,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 273,60 €</b>	<b>172,30 €</b>	<b>111,60 €</b>

☞ Tarifs « mini camps KOH LANTA » du 7 au 9 juillet 2021 (10/17 ans)

Nomenclature	Coût pour 18 enfants	Coût pour 1 enfant
Alimentation	378,00 €	21,00 €
Activité pêche	144,00 €	8,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>522,00 €</b>	<b>29,00 €</b>

☞ Budget animation jeunesse juillet 2021 (10/17 ans)

Nomenclature	Coût pour 1 enfant
Tchouk ball	Gratuit
Kinball	4,00 €
Sortie CIN	Gratuit
Course d'orientation vélo	Gratuit
Expériences scientifiques	2,00 €
Cuisine	5,00 €
Magie	Gratuit
Sortie Pouancé natur '0	20,00 €
Tableau Mousse	2,00 €
Soirée Laser game	10,00 €
Cours de dessin	Gratuit
PTK/Badminton	Gratuit
Jeu de société soirée	5,00 €
Arc tag	2,00 €
Soirée 31 Pizza	4,00 €
Créa aventure	10,00 €
Tir à air comprimée	10,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>74,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les tarifs des camps et le budget pour juillet 2021 du service animation jeunesse.

DCM 037/MAI/2021

Le contrat d'assurance pour ce service jeunesse sera ajusté, si besoin.  
Des annonces seront faites régulièrement dans la presse pour informer la population afin d'inciter les jeunes à venir.

### **Service civique Cacilia Jollivet :**

Le bilan est positif pour Cacilia Jollivet qui arrive à la fin de sa mission le 31 mai. Une nouvelle proposition de mission sera faite pour la rentrée d'octobre 2021 et pour 9 mois sur des actions autour des nouvelles technologies (site internet de la commune – numérique – réseaux sociaux) au bénéfice des jeunes.

### **Argent de poche :**

Détermination des chantiers. Propositions à travailler avec les agents communaux :

- Rangement des greniers et identification du matériel pouvant être vendu au prochain vide grenier pour se créer une cagnotte,
- Création d'un panneau extérieur de la maison des associations à l'image de la fresque intérieure,
- Débarrasser les pierres situées dans la future parcelle de verdure du centre de loisirs, pierres pouvant être utilisées pour le mur de la maison Fouquet,
- Créer un aménagement fleuri le long de la rampe du centre de loisirs,
- Soutien au réaménagement de l'école publique dernière semaine d'août,
- Finalisation des panneaux de signalisation des commerces du bourg au départ de la voie verte (ex voie ferrée)....
- Autres propositions : Une proposition d'installer les anciens panneaux d'affichage de la Mairie sous le préau de la bibliothèque avec l'aide des jeunes du service jeunesse ou de l'argent de poche a été faite. La déco sera assurée par les jeunes eux-mêmes.

Accompagnement possible de Mickael Gaillard des chantiers afin de ne pas trop mobiliser les agents techniques (en dehors de sa semaine de camp et la dernière semaine d'août)

### **Diagnostic des besoins sociaux de Laval Agglo**

Laval Agglo a formulé le souhait que les communes participent au diagnostic des besoins sociaux.

Souhait de la commune de Montigné-le-Brillant de maintenir une grande proximité d'intervention auprès des habitants dans le besoin, mais surtout souhait d'une meilleure connaissance des rouages des dispositifs et des partenaires potentiels.

## **Questions diverses**

### **CCAS**

Une proposition est faite de l'Antenne Solidarité de Saint Berthevin de venir rencontrer les membres du CCAS de la commune avec la responsable du secteur et l'assistante sociale affectée à la commune de Montigné. Le RDV est pris pour le : le 31 mai 2021 à 18 h 00 salle du verger.

### **Endettement des familles au niveau Energie**

Les collectivités sont averties par le fournisseur d'énergie du montant des factures impayées récurrentes et avec un endettement important ; charge à la collectivité d'engager une démarche auprès de l'intéressé. Le service social du conseil départemental reçoit également cet avis d'impayés. De par sa mission d'accompagnement des publics fragiles, il se met à disposition, l'utilisateur étant averti par courrier.

#### 4- TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

##### Compte Rendu commission travaux du 16 avril 2021

##### Réunion information bâtiment veaux de boucherie

M. SAGET est venu présenter son projet d'élevage de veaux de boucherie à la commission travaux.

##### Réunion commission travaux

Suite au rendez-vous avec M. SAGET, une discussion a été engagée pour décider si les travaux du chemin de la Fellerie seront réalisés ou pas car les camions pour la construction du bâtiment de veaux de boucherie auront accès par ce chemin et risquent de l'endommager. Il a été décidé que les travaux de la chaussée de ce chemin seront reportés à 2022. Seul du PAT, les fossés et les accotements vont être réalisés cette année.

Des nouveaux devis seront demandés.

##### Élagage des arbres dangereux

Des devis pour l'abattage des 4 arbres morts et d'1 chêne à proximité des habitations, de l'élagage des bois morts dans 2 arbres et d'1 châtaignier mort dans le chemin de randonnée vers L'Huisserie ont été demandés.

	Franck L'OURY	SARL BOISSIÈRE
Abattage des 4 arbres morts et élagage des 2 arbres	2 247,00 €	3 600,00 €
Abattage du châtaignier	282,00 €	90,00 €
TOTAL HT	2 529,00 €	3 690,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>3 034,80 €</b>	<b>4 428,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de Franck L'OURY d'un montant de 2 529,00 € HT soit 3 034,80 € TTC.

DCM 038/MAI/2021

##### Chemins des Écoliers

Les travaux seront réalisés en 2 phases (devis arrivés par tranche de travaux). Les devis ont été pris en compte dans le plan de relance Départemental.

##### Cimetière

Une partie de l'enveloppe de 5 000,00 € prévue au budget pour le cimetière permettrait d'enlever les tombes et monuments qui font l'objet d'une reprise par la commune. Le reste de celle-ci permettrait de délimiter les allées et les bordures des cavurnes.

Des devis ont été demandés aux entreprises.

##### Loi Pinel

Erratum Pinel : contrairement au CM du 25 février 2021, la Loi Pinel est seulement prorogée pour l'habitat collectif.

### **Lotissement de la Paillardière**

La parcelle n'était pas totalement viabilisée : pas de branchement électrique. La commune aura à sa charge environ 1 000,00 €.

### **Enquête PLUI**

Une enquête est en cours (du 4 mai au 4 juin 2021) pour la révision du PLUI. Les personnes qui souhaitent faire une modification de leur propriété peuvent venir compléter le registre ou déposer un courrier à la mairie le temps de l'enquête.

Une aide technique et informative pourra leur être apportée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUI de Laval Agglo.

DCM 039/MAI/2021

### **Adressage**

La commission aménagement et urbanisme propose un ajustement pour le « chemin des écoliers » et « le passage des écoliers » :

- ✓ l'ex « chemin des écoliers » avait été nommé par les élus du Conseil Municipal des enfants lors d'un précédent mandat (1989-1995). Il est proposé de le renommer « Passage des Tilleuls », il fait la jonction piétonne entre la rue des Primevères et l'impasse des Tilleuls.
- ✓ il est proposé de mettre le panneau « chemin des écoliers » au niveau du chemin qui va aux deux écoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents, valide la nouvelle dénomination de l'ex « chemin des écoliers » – « Passage des Tilleuls » et décide d'installer le panneau « chemin des écoliers » sur le chemin qui mène aux écoles.

DCM 040/MAI/2021

Ce travail d'adressage sur la commune commencé en 2018, n'a pas été finalisé lors du mandat précédent. Il concerne le nouveau quartier et les deux tranches du lotissement du Coudray ainsi que des habitations en campagne

L'Église et la Maison des Associations devraient être également numérotées (discussion en cours).

### **Rencontre avec l'Adjointe de la Commune de Nuillé-sur-Vicoïn**

Madame DUPÉ, adjointe aux travaux à la Mairie de Nuillé-sur-Vicoïn est venue visiter la commune accompagnée par Roger GODIN, Adjoint et Tony AUBERT, agent technique, afin de connaître les limites des chemins et routes entre la commune de Nuillé-sur-Vicoïn et celle de Montigné-le-Brillant, en perspective de l'entretien des chemins voire aussi de futurs travaux éventuels en commun.

### **Questions diverses**

#### **Terrain à la Chataigneraie**

Il s'agit de la régularisation d'un don d'un bout de terrain de la commune à M. FAUCHEUX, engagée par la Municipalité en 1997.

La vente sera réalisée pour l'euro symbolique, les frais de bornage et de notaire seront à la charge de M. FAUCHEUX.

Celui-ci souhaite vendre sa propriété.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de vendre pour l'euro symbolique la parcelle AD 0211, dit que les frais de bornage et notariés seront à la charge de M. FAUCHEUX.

**DCM 041/MAI/2021**

### **Proposition de la Jeune Chambre Économique**

Une association de jeunes entrepreneurs ou artisans de – de 40 ans, est venue un matin à 6 heures lorsque la température avait une différence de 20° entre le jour et la nuit (2° le matin) pour réaliser un diagnostic de perte de chaleur (thermique) des habitations. Ces prises de vues ont été réalisées à l'aide de caméras thermiques qui ont restitué des images sous forme de scanner en 3D.

Les membres de la Jeune Chambre Économique proposent une réunion d'information sur leur travail le samedi 26 juin 2021, le matin, afin de donner les photos thermiques des maisons aux habitants. Seuls ceux du bourg sont concernés. **Ce n'est pas une démarche commerciale.**

M. HÉRISSON (Conseiller de l'Espace Info Énergie (E.I.E) de Laval Agglomération) propose de faire une conférence pour informer la population. La commune communiquera par la presse, site internet, panneau lumineux...

M. Nicolas DEVILLY, résident à Montigné, propose d'installer son logiciel sur un ordinateur simple à la Mairie, pour travailler avec les personnes qui le souhaitent sur l'étude des pertes de chaleur de leur habitation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la présentation de ce projet de la Jeune Chambre Économique.

**DCM 042/MAI/2021**

### **Formation des agents techniques CERTIPHYTO**

Le terrain de football nécessite une remise en état avec des produits phytosanitaires (engrais). Aucun agent ne possède la formation CERTIPHYTO or cela est nécessaire pour la commande et l'usage de ces produits depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Tony AUBERT fera la formation avec POLLENIZ les 3 et 4 juin 2021.

### **Poulailler EURL FAV'HEN COQ – M. FAVRIS**

M. FAVRIS a demandé à la commune l'autorisation de rejet des effluents clairs en sortie du système d'assainissement dans le fossé : autorisation accordée.

## **5- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION**

### **Compte-rendu réunion « Journée du Patrimoine » du 27 avril 2021**

La réunion a eu lieu avec 3 membres de l'UDAL de L'Huisserie concernant l'organisation des journées du patrimoine sur Montigné prévue le dimanche 19 septembre 2021. Le

planning établi par l'UDAL est prêt : activité prévue pour cette journée sur la commune : randonnée – dictée – activité pour les jeunes....

Une communication commune L'Huisserie/Montigné sera diffusée dans les journaux communaux des 2 communes respectives.

Les membres de l'UDAL de L'Huisserie, section histoire, ont participé à l'élaboration de l'Oribus qui sortira en juin 2021, revue de 60/70 pages consacrée uniquement à l'histoire des mines de charbon sur les communes de L'Huisserie et Montigné : 100 ans de fermeture de la mine.

Une communication sur la parution de cette édition sera diffusée dans le prochain journal communal de Montigné, cette revue sera disponible à la vente au prix de 10 € lors de la journée du patrimoine.

### **Compte Rendu commission Vie Associative et Communication du 3 mai 2021**

#### **Le Petit Montignéen :**

L'élaboration du prochain « Le Petit Montignéen n°2 » est en cours ; dont la distribution est finalement prévue pour le 3 juillet 2021.

#### **Matinée citoyenne**

Le Conseil Municipal décide du report à mars 2022 de la matinée citoyenne prévue le 4 juin en raison du contexte sanitaire et des consignes gouvernementales.

#### **Passage des boucles de la Mayenne**

Le passage de Boucles de la Mayenne par Montigné-le-Brillant est prévu le 30 mai 2021 : 15 h00 pour la caravane et 16 h 00 la course.

Il va être fait appel à des volontaires - commissaires sur le circuit, notamment auprès des associations de la commune.

#### **Le petit local**

Une proposition de vente viande de veau et viande de bœuf en juin a été faite par 2 producteurs locaux de la commune.

Le soutien de la municipalité porte sur la communication : élaboration de l'affiche, communication sur la vitrine du Petit Local et sur le site internet de la commune.

#### **Questions diverses**

##### **Bibliothèque**

Informations complémentaires Bibliothèque :

☞ Bilan bibliothèque inscrit au Compte Rendu du Conseil Municipal du 25/02 et ré-annoncé par erreur à l'ordre du jour du 1er avril,

☞ Budget alloué pour 2021 :

- Fonctionnement 973,00 € (petit mobilier, fournitures et animations) et 3 700,00 € achats de livres
- Investissement 4 000,00 € (pose de stores)

##### **Demande ALSM**

➤ Une demande de reprise des séances de yoga en présentiel en salle a été formulée : les normes sanitaires actuelles autorisent les activités extérieures jusqu'à 6 personnes maximum (1 intervenant + 5 personnes) et ce jusqu'au 19 mai 2021.

➤ Il a également été demandé la validation de la fête de la musique : la commune n'a, dans l'immédiat, pas tous les éléments pour autoriser la fête de la musique. Néanmoins, la municipalité y est favorable, si les normes sanitaires le permettent, jusqu'à 23 h 00 (heure du couvre-feu à partir du 9 juin 2021).

## 6- LAVAL AGGLO

### Commission plénière mutualisation Laval Agglo

#### \* Les objectifs de mutualisation de 2014 à 2020.

##### ↳ 3 objectifs stratégiques initiaux :

- ↳ assurer le maintien voire le développement du service public ;
- ↳ développer les solidarités intercommunales ;
- ↳ optimiser nos modes de fonctionnement et générer des économies.

##### ↳ Des objectifs plus opérationnels propres à chaque secteur mutualisé.

#### \* Le pilotage de la démarche.

##### ↳ Un portage politique : COPIL

##### ↳ La CLECT

##### ↳ Un pilotage administratif.

#### \* État des lieux au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

##### ↳ Une mutualisation à deux : entre Laval Agglomération et Laval :

- ↳ 17 services communs : 178 agents (32% effectif communautaire) ;
- ↳ des prestations de services « ascendantes » ;
- ↳ des groupements de commandes : 31 conventions en 11 ans principalement postes et logiciels informatiques ;

##### ↳ Une mutualisation avec les autres communes :

- ↳ le service commun ADS : instruction des autorisations d'urbanisme ;
- ↳ 12 groupements de commandes ;

##### ↳ Une mutualisation entre communes :

- ↳ exemples de coopérations infra-communautaires :
  - ✓ enfance (centre ou accueil de loisirs, contrat enfance jeunesse, relais d'assistantes maternelles, animation jeunes) ;
  - ✓ échanges de matériels et partage d'équipement sportif ;
  - ✓ groupement de commandes relatif à la réfection de voirie ;
  - ✓ production de repas ;
  - ✓ formation de personnel en espaces verts ;
  - ✓ maison de santé commune ;
  - ✓ mise à disposition de personnel.

↳ importance du rôle de relais de certaines communes de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> couronne

##### ↳ Une mutualisation élargie non formalisée :

- ↳ les services communs ville/agglo mis à la disposition des communes.

##### ↳ Une mutualisation non formalisée

- ↳ les services communautaires mis à la disposition des communes :

- ✓ conseil en énergie ;
- ✓ pilotage des financements contractuels avec l'Europe, l'État et la Région

- ☞ des réseaux d'échanges entre agents :
  - ✓ DGS et secrétaires de mairie ;
  - ✓ commande publique, services techniques.

### \* Les objectifs de la mutualisation 2021 – 2026

#### ☞ l'adoption d'un schéma de mutualisation.

- ☞ questionnaire adressé fin février aux maires : état des lieux des besoins ;
- ☞ présentation de la mutualisation aux Conseils Municipaux ;
- ☞ organisation de 3 réunions collectives, par secteur géographique : pour partager l'analyse des retours du questionnaire, et co-construire notre projet de mutualisation sur le mandat en mai ;
- ☞ synthèse des échanges et rédaction du schéma de mutualisation : soumis à la validation du bureau puis du conseil communautaire de juin ou septembre.

### Feuille de route Laval Agglo

Défi 2 : Mobilité et santé, 2 points essentiels dans la feuille de route montignéenne

#### **5 défis :**

##### ☑ défi 1. accompagner la relance économique et engager l'agglomération dans les transitions

- Accompagner les entreprises dans la transformation économique par des innovations environnementales et numériques
- Agir en faveur d'un territoire de plein emploi
- Améliorer l'offre de formation supérieure et de développement des compétences sur le territoire
- Favoriser la transition agricole et alimentaire en définissant une politique agro-alimentaire d'agglomération

##### ☑ défi 2. permettre un développement équilibré et solidaire des communes de l'agglomération

- Développer les mobilités sur l'ensemble du territoire de l'agglomération
- Participer activement à la lutte contre la désertification médicale et construire des solidarités à l'échelle du territoire
- Mettre en œuvre un urbanisme raisonné, adapté aux modes de vie, aux enjeux climatiques
- Proposer une offre de logement diversifiée permettant un parcours résidentiel pour chaque habitant du territoire
- Poursuivre le déploiement des infrastructures numériques et engager une réflexion sur les besoins de demain afin de garantir une sobriété et une souveraineté numérique

##### ☑ défi 3. répondre collectivement et globalement aux défis climatiques et environnementaux

- Faire de Laval Agglomération, un territoire producteur d'énergies plus propres et renouvelables et tendre vers un territoire à énergie positive
- Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire
- Anticiper les évolutions climatiques pour mieux s'adapter aux risques climatiques actuels et à venir

☑ défi 4. offrir un cadre de vie de qualité conjuguant valorisation des patrimoines et offre de services

- Co-construire une offre culturelle d'agglomération s'appuyant sur le pôle culturel, sur des événements majeurs et sur un maillage d'équipements et d'associations (gouvernance, transversalité, coordination, cohérence territoriale)
- Construire une offre sportive d'agglomération s'appuyant sur un maillage d'équipements de proximité
- Définir un schéma de développement touristique pour les 6 années à venir

☑ défi 5. démocratisation de l'agglomération

- Des élus et des agents au service d'une ambition territoriale renouvelée, équilibrée et démocratique.
- Une agglomération qui agit pour et avec les forces vives et les citoyens en transparence.
- Un territoire qui rayonne au-delà de ses frontières

### **Conférences des territoires**

Une conférence des territoires est prévue pour tous les élus des 34 communes, probablement le 7 juin 2021.

Cette réunion voulue par le Président, sera présentée en visio.

### **Augmentation de la TEOM**

Une augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) de 7.18% à 7.8% (moyenne de 10 € d'augmentation par an) a été proposée.

Cette proposition a été retenue par Laval Agglo pour l'équilibre budgétaire (pas de prélèvement sur le budget principal de Laval Agglo mais équilibre en budget annexe), ce qui représente un retour sensiblement identique aux taux appliqués avant les baisses (il y a 3 ans).

Le déficit du budget (430 000,00 €) se traduit par une augmentation des coûts et une baisse des recettes (valorisation des déchets).

Pour les communes de l'ex-Pays de Loiron, le taux reste inchangé (entre 11 et 13 %).

Un taux approchant le taux unique est envisagé à moyen terme pour l'ensemble des communes de Laval Agglo.

- Autres axes :

Une sensibilisation à la diminution des déchets par amélioration des comportements (compostage – emballages) est prévue.

Une réduction des passages pour les poubelles grises est envisagée.

## **7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Docteur TRIAN**

- Suggestion de groupe de bénévoles pour aider les personnes à s'inscrire à la vaccination contre la COVID en les regroupant pour ne pas perdre des flacons de vaccin (affiche).
- Arrêt de son activité au 31 décembre 2021

### **Calendrier**

- Commémoration du 8 mai

- Pont de l'Ascension :
  - ☞ Mairie fermée à l'Ascension
  - ☞ Portage des repas de l'ADMR

### **Élections départementales et régionales :**

Élections départementales 2021 : rencontre avec l'équipe « d'Ensemble pour le canton de L'Huisserie »

### **PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Elle aura lieu le Jeudi 10 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01 h 00.

Visé par le secrétaire,  
de séance,

Le Maire,